



Le Président



Monsieur André MANDEMENT
Maire de Muret
Hôtel de Ville
27 rue de Castelvielh
BP 60207
31605 MURET CEDEX

Toulouse, le 20 AVR. 2017

Nos réf : DGS/DMR/CD/FE/2017/11282
Affaire suivie par : Christophe DOUCET

Objet : Modification du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

Par courrier du 27 mars 2017, vous avez transmis au SMTC la 9^{ème} modification de votre PLU, pour laquelle il est prévu une mise à disposition du public du 24 avril au 24 mai 2017.

Les objets de cette modification portent sur :

- La mise en œuvre de la ZAC Porte des Pyrénées par des adaptations réglementaires.
- La mise en œuvre du projet de renouvellement urbain Gasc-Moixand par des adaptations réglementaires.
- L'adaptation des règles de la zone d'activité des Bonnets.
- La mise à jour de la liste des emplacements réservés et des adaptations réglementaires.

Eu égard à ces modifications, le SMTC ne formule pas d'observations particulières mais rappelle à la commune qu'un travail conjoint SMTC/Muretain Agglo/ commune de Muret a été mené dans le cadre de la mise en place du nouveau réseau de transport en commun Tisséo sur le territoire du Muretain, intégrant la desserte des territoires urbanisés et en devenir, comme par exemple la ZAC des Pyrénées, ainsi que la desserte des quartiers prioritaires politiques de la Ville dont celui de Muret.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.


Jean-Michel LATTES
Président du SMTC-Tisséo
Vice-Président de Toulouse Métropole
1^{er} adjoint au Maire de Toulouse

Syndicat Mixte des Transports en Commun

7, esplanade Compans-Caffarelli
BP 11110 - 31011 Toulouse CEDEX 6
Tél : 05 61 00 80 00 - Fax : 05 61 00 10 01
www.sm-tisseo.fr